

- Démarche : RESERVE AUX SEULS AGENTS DE L'ETAT et ORGANISMES PUBLICS !
Obtenir le droit de créer des formulaires en ligne sur la plateforme de l'Etat (à destination exclusive des administrations de l'Etat et les opérateurs publics)
- Organisme : Pôle Relation usagers agents - Direction interministérielle du numérique (DINUM)

Identité du demandeur

Email	
Etablissement SIRET	
Dénomination	
Forme juridique	

Formulaire

 Les autorisations d'ouverture de comptes sont délivrées par les Directions du numérique des ministères (DNUM)

En cas de rejet de création de compte, merci de bien vouloir vous adresser aux DNUM des ministères de tutelle

Les demandes provenant des organismes de santé (Assurance Maladie) et des organismes dépendant des affaires sociales (Caisses d'allocations-Familiale) sont examinées en fonction de leur volumétrie et accord de la DSS.

La demande d'inscription à "Démarche Numérique" est proposée aux services de l'Etat et aux organismes publics qui souhaitent créer en ligne des démarches administratives.

 ? Merci de bien vouloir consulter les CGU de Démarche Numérique pour vérifier si les conditions de réalisation du service correspondent aux niveaux attendus en matière de respect des démarches que vous souhaitez réaliser
<https://doc.demarches-simplifiees.fr/cgu/cgu>

 ? ATTENTION, depuis le 1 février 2021 il n'y a plus d'ouverture de compte pour les collectivités locales. Grace au partenariat établie avec l'ADULLACT, un service basé sur "Démarche Numérique" a été mis en oeuvre. Vous trouverez toutes les informations ici :
<https://adullact.org/service-en-ligne-demarches-simplifiees>

? Préparer votre démarche :
Vous serez invité à vous créer un compte, d'indiquer le SIRET de votre organisme, et compléter le formulaire de demande.

Les échanges avant l'ouverture d'un compte en tant qu'administrateur se feront au travers de "Démarche Numérique".

 Les délais de réponses dépendent des modes d'organisation pour la validation de chaque ministère

Vous souhaitez devenir administrateur de démarches simplifiées !

RESERVE AUX SEULS AGENTS DE L'ETAT et ORGANISMES PUBLICS ! Obtenir le droit de créer de

ATTENTION, ce formulaire est réservé aux agents publics qui souhaitent obtenir le droit de créer des formulaires en ligne, afin que des usagers puissent déposer des dossiers !

Aucun dépôt de dossier autre que celui concernant le droit de créer des démarches en ligne déposé par des acteurs publics ne sera traité.

Pour des dépôts de dossiers pour d'autres raisons, merci de bien vouloir consulter la page suivante :

<https://faq.demarches-simplifiees.fr/article/59-comment-trouver-ma-demarche>

Ministère de rattachement ou de tutelle, autorité indépendante

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Assurance-Maladie
- ☐ CAF
- ☐ Collectivités
- ☐ défaut
- ☐ Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales
- ☐ Ministère de la Culture
- ☐ Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
- ☐ Ministère de la Justice
- ☐ Ministère de la Mer
- ☐ Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques
- ☐ Ministère de la Transition écologique
- ☐ Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance
- ☐ Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports
- ☐ Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
- ☐ Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
- ☐ Ministère de l'Intérieur
- ☐ Ministère des Armées
- ☐ Ministère des Outre-mer
- ☐ Ministère des Solidarités et de la Santé
- ☐ Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion
- ☐ Premier ministre
- ☐ Senat
- ☐ Assemblée Nationale

Type de Collectivité

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Commune ou Métropole
- ☐ Conseil Départemental
- ☐

RESERVE AUX SEULS AGENTS DE L'ETAT et ORGANISMES PUBLICS ! Obtenir le droit de créer de

☐ Syndicat mixte, Communauté de Communes ou autre Etablissement Public de coopération intercommunale (EPCI)

Le dispositif n'est pas ouvert aux collectivités locales

Si vous souhaitez déposer un dossier, une demande auprès d'un organisme, il n'est pas nécessaire de demander la création d'un compte administrateur SEULEMENT RESERVE POUR LES ORGANISMES QUI SOUHAITENT DEVENIR CREATEUR DE DEMARCHES EN LIGNE.

Si vous trouvez pas la démarche que vous souhaitez effectuer, on vous invite à consulter ce lien :

<https://faq.demarches-simplifiees.fr>

Pour les collectivités qui souhaitent créer des démarches (communes, EPCI) :

<https://adullact.org/service-en-ligne-demarches-simplifiees>

Souhaitez vous créer des démarches ou déposer un dossier auprès d'une démarche qui existe ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Créer des démarches

☐ Déposer un dossier auprès d'une démarche qui existe

Si vous souhaitez créer des démarches

Je vous invite à consulter l'offre proposée par les partenaires, comme celle de l'ADULLACT : <https://adullact.org/service-en-ligne-demarches-simplifiees>

Vous souhaitez déposer un dossier

vous trouvez pas la démarche que vous souhaitez effectuer, on vous invite à consulter ce lien :

<https://faq.demarches-simplifiees.fr>

Information du demandeur

Description de votre demande

Nom

Nom demandeur

Prénom

Téléphone

Qualité

Qualité

Service ou bureau

Mail du compte d'administrateur à déclarer

Souhaitez vous un compte administrateur pour devenir co-administrateur d'une démarche existante ou nouvel administrateur ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Co-administrateur

☐ Nouvel Administrateur

Merci de préciser le nom du ou des administrateurs concernés

Merci de lister les numéros et les démarches concernées

Projets de dématérialisation

Nombre de démarches envisagées

Nombre de démarches envisagées avec démarches simplifiées

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ 1

☐ 1 à 10

☐ 1 à 50

☐ 50 à 100

☐ Plus de 100

Merci de bien vouloir préciser les démarches que vous souhaitez dématérialiser

Fiche de présentation d'une démarche

Nom de la procédure à dématérialiser

Si il s'agit d'un CERFA ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pouvez vous préciser le numéro

La démarche est-elle nouvelle ?

Mise en oeuvre d'une nouvelle réglementation par exemple

RESERVE AUX SEULS AGENTS DE L'ETAT et ORGANISMES PUBLICS ! Obtenir le droit de créer de

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Volumétrie annuelle prévisionnelle

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ < 100

☐ 100 à 1000

☐ 1000 à 5000

☐ 5000 à 50 000

☐ > 50 000

Volumétrie réelle

ex, la volumétrie de l'année n-1

Avez vous une application métier pour gérer ces dossiers en interne ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Dans quel cadre juridique, cette démarche sera-elle effectuée?

Cette démarche est-elle purement locale, ou correspond-elle à une démarche nationale ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Locale

☐ Nationale

Quels sont les usagers visés par cette démarche en ligne ?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ Usagers

☐ Entreprises

☐ Associations

Quel est la date prévisionnelle de mise en service ?

Dans combien de temps cette démarche sera mise à disposition des usagers ?

en mois

Quelles informations allez-vous recueillir ? (Merci de préciser la liste des données qui seront demandées à l'utilisateur) ?

Commentaires

Nom de la procédure à dématérialiser

Si il s'agit d'un CERFA ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pouvez vous préciser le numéro

La démarche est-elle nouvelle ?

Mise en oeuvre d'une nouvelle réglementation par exemple

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Volumétrie annuelle prévisionnelle

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ < 100

☐ 100 à 1000

☐ 1000 à 5000

☐ 5000 à 50 000

☐ > 50 000

Volumétrie réelle

ex, la volumétrie de l'année n-1

Avez vous une application métier pour gérer ces dossiers en interne ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Dans quel cadre juridique, cette démarche sera-elle effectuée?

Cette démarche est-elle purement locale, ou correspond-elle à une démarche nationale ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Locale

☐ Nationale

Quels sont les usagers visés par cette démarche en ligne ?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ Usagers

☐ Entreprises

☐ Associations

Quel est la date prévisionnelle de mise en service ?

Dans combien de temps cette démarche sera mise à disposition des usagers ?

en mois

Quelles informations allez-vous recueillir ? (Merci de préciser la liste des données qui seront demandées à l'utilisateur) ?

Il s'agit en particulier de définir les impacts en matière de protection des données personnelles

Commentaires

Nom de la procédure à dématérialiser

Si il s'agit d'un CERFA ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pouvez vous préciser le numéro

La démarche est-elle nouvelle ?

Mise en oeuvre d'une nouvelle réglementation par exemple

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

RESERVE AUX SEULS AGENTS DE L'ETAT et ORGANISMES PUBLICS ! Obtenir le droit de créer de

Volumétrie annuelle prévisionnelle

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ < 100

☐ 100 à 1000

☐ 1000 à 5000

☐ 5000 à 50 000

☐ > 50 000

Volumétrie réelle

ex, la volumétrie de l'année n-1

Avez vous une application métier pour gérer ces dossiers en interne ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Dans quel cadre juridique, cette démarche sera-elle effectuée?

Cette démarche est-elle purement locale, ou correspond-elle à une démarche nationale ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Locale

☐ Nationale

Quels sont les usagers visés par cette démarche en ligne ?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ Usagers

☐ Entreprises

☐ Associations

Quel est la date prévisionnelle de mise en service ?

Dans combien de temps cette démarche sera mise à disposition des usagers ?

en mois

Quelles informations allez-vous recueillir ? (Merci de préciser la liste des données qui seront demandées à l'utilisateur) ?

Il s'agit en particulier de définir les impacts en matière de protection des données personnelles

Commentaires

?? Et si vous testiez la prise de RDV avec l'usager ?

Mise en test de la brique de prise de RDV intégrée dans Démarches Simplifiées

La DINUM et l'ANCT viennent de déployer un dispositif de prise de RDV qui s'intègre dans démarches simplifiées, mais qui peut aussi être utilisé seul dans vos services !

Une présentation de RDV Service public ?

<https://rdv.anct.gouv.fr>

Souhaitez-vous intégrer la prise de Rendez-vous dans vos démarches ?

(en présentiel ou en visio)

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Vous pouvez déjà créer un espace RDV avec ProConnect

Ouvrir un espace : <https://rdv.anct.gouv.fr>

Rejoindre le canal Tchap RDV SP :

<https://tchap.gouv.fr/#/room/!TYzgiLnFMNhqfkfUZJ:agent.dinum.tchap.gouv.fr?via=agent.dinum.tchap.gouv.fr&via=agent.tchap.gouv.fr&via=agent.interieur.tchap.gouv.fr>

Inscription à l'info-lettre

Voulez-vous recevoir l'info-lettre

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Attestation

J'atteste avoir pris connaissance des Conditions Générale d'utilisation de Démarches-simplifiées

<https://doc.demarches-simplifiees.fr/cgu/cgu>

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non